

## L'Écocentre régional de Mont-Saint-Hilaire ajuste ses heures pour répondre à la forte demande

**McMasterville, le 12 mai 2026** – Avec l'arrivée de la saison estivale et l'achalandage soutenu observé à l'Écocentre régional de Mont-Saint-Hilaire, la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) annonce l'ajout d'heures d'ouverture afin d'offrir un service encore plus accessible à la population.

Depuis les dernières semaines, l'Écocentre connaît une fréquentation remarquable. Cet engouement témoigne de l'engagement concret des citoyennes et citoyens envers des pratiques responsables de récupération, de valorisation et de gestion des matières. La MRCVR salue cette mobilisation qui contribue directement à la performance environnementale du territoire.

Dans une perspective d'amélioration continue, des ajustements sont également déployés afin d'optimiser l'organisation des opérations sur le site. Ces mesures visent à assurer une expérience fluide, efficace et sécuritaire pour l'ensemble des usagères et usagers.

Afin d'accompagner cette forte participation et d'offrir davantage de flexibilité, la MRCVR a procédé à une révision de l'horaire de l'Écocentre. Cette bonification permet de mieux répartir l'achalandage et de proposer un plus large éventail de plages horaires adaptées aux besoins de la population.

Dès aujourd'hui, l'horaire de l'Écocentre est :

**Lundi** : 9 h à 16 h

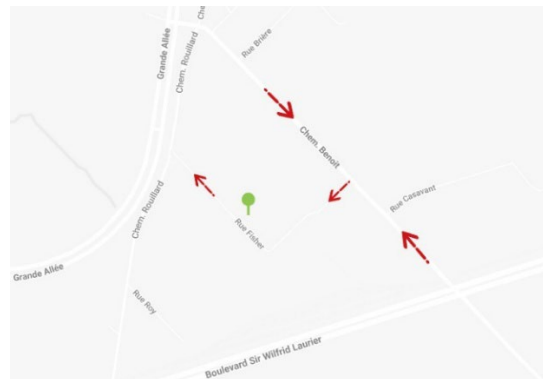
**Mardi et mercredi** : fermé

**Jeudi et vendredi** : 9 h à 17 h

**Samedi et dimanche** : 8 h à 17 h

Cette bonification de l'horaire permet aux citoyennes et citoyens de planifier leur visite avec plus de flexibilité, tout en favorisant une meilleure répartition de l'achalandage au cours de la journée. La MRCVR rappelle que les usagères et usagers doivent se présenter **au moins 15 minutes avant l'heure de fermeture** afin de disposer du temps nécessaire pour décharger leurs matières.

Pour accéder au site, l'entrée de l'Écocentre se fait par la rue Fisher, en arrivant par le chemin Benoît. Les personnes qui circulent sur la rue Fisher en provenance du chemin Rouillard ne peuvent pas accéder au site par cette direction.



Avant de se déplacer, la population est invitée à consulter les consignes applicables, les matières acceptées et les informations pratiques sur la page de l'Écocentre : [www.mrcvr.ca/services/matieres-residuelles/ecocentre/](http://www.mrcvr.ca/services/matieres-residuelles/ecocentre/).

L'Écocentre régional de Mont-Saint-Hilaire constitue un service important pour la gestion responsable des matières résiduelles sur le territoire. La MRCVR remercie les citoyennes et citoyens pour leur collaboration et leur engagement envers de meilleures pratiques de tri, de récupération et de valorisation.

### À propos de la MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 136 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.